

Nombre de Conseillers	
En exercice	16
Présents	10
Votants	11

Envoyé en préfecture le 21/03/2025

Reçu en préfecture le 21/03/2025

Publié le

ID : 038-213805542-20250314-D2025_12-DE

Berger
Levaault

CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEMOIRIEU

RÉUNION DU : 14/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mars

À 19 H 30

Le Conseil municipal de la Commune de VILLEMOIRIEU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur BRACCO Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 10/03/2025

Présents : MM. BRACCO, Maire – J. VARCELICE (secrétaire de séance) – E. GONCALVES – M. REBUT – S. COINT – M-C. ALLIGIER – C. CHENARD – L. CHIOETTO – D. DEFRENCE – J-M VALLOUIS.

Absents : L. GERMAIN - S. LASSALE - A. PEREZ - J. PERNET – P. POULET
J. PICARD a donné pouvoir à J. VARCELICE

DÉLIBÉRATION
N° 2025_12

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ANNÉE 2025

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, le Conseil municipal est appelé à dresser la liste des subventions qu'il souhaite attribuer aux divers organismes et associations de son choix, pour leur bon fonctionnement.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

ARRÊTE la liste des bénéficiaires comme suit, pour 2025 :

C.C.A.S. de VILLEMOIRIEU :	9 000.00 €
Foyer Socio-Educatif du Collège Lamartine - CREMIEU :	420.00 €
Foyer Socio-Educatif Lycée La Pléiade - PT DE CHERUY :	170.00 €
Lycée Paul Claudel VILLEMOIRIEU :	150.00 €
Collège Jean-Paul II VILLEMOIRIEU :	200.00 €
Service psycho-scolaire (<i>selon appel de subvention à recevoir</i>) :	95.00 €
EFMA de Balan (<i>2 élèves de la commune</i>) :	100.00 €
MFR de Saint-André-le-Gaz (<i>1 élève</i>) :	50.00 €
ACCA La Bécasse (<i>sous réserve conventionnement ENS</i>) :	700.00 €
Prévention routière	50.00 €
DreamShow :	100.00 €
Courir à Villemoirieu (<i>coupes Cross</i>) :	200.00 €
Courir à Villemoirieu (<i>Trail</i>) :	100.00 €
Secrétaires Mairie ADSM38	100.00 €
TOTAL :	11 435 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
POUR COPIE CONFORME.

Le Maire



Jacques BRACCO

La secrétaire de séance